



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Respect de la norme Euro 5 par les véhicules Volkswagen non-conformes

Question écrite n° 1760

### Texte de la question

Mme Delphine Batho interroge M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, sur la vérification par l'État de la conformité effective à la norme Euro 5 des véhicules des marques du groupe Volkswagen équipés du « logiciel truqueur » destiné à fausser les tests d'homologation. Mme la Députée rappelle que 948 000 véhicules commercialisés sous différentes marques du groupe (Volkswagen, Seat, Audi, Skoda), équipés de ce dispositif d'invalidation du système de traitement des émissions polluantes illicite, circulent en France. Un programme de mise en conformité à la norme Euro 5, validé par l'autorité allemande d'homologation compétente en la matière pour l'ensemble du marché européen, a été engagé par le groupe Volkswagen dans le cadre d'une procédure de rappel afin que l'ensemble des véhicules concernés fassent l'objet de mesures rectificatives en atelier. Elle lui demande de bien vouloir indiquer si les services de l'État en France ont procédé à des tests ou des mesures de contrôle permettant de s'assurer que les véhicules dont les moteurs et les systèmes de traitement des émissions polluantes ont ainsi été rectifiés, sont bien conformes à la norme Euro 5, norme sous laquelle ces véhicules ont été commercialisés. Elle le prie également de faire connaître le nombre de véhicules, sur les 948 000 concernés, qui ont fait l'objet de cette mise en conformité et la façon dont le groupe Volkswagen rend compte régulièrement aux autorités françaises de ses obligations.

### Texte de la réponse

Le Gouvernement suit avec attention le déploiement en France du rappel exigé par les autorités d'homologation allemandes des véhicules Euro 5 du groupe Volkswagen incriminés par la présence d'un dispositif d'invalidation. En effet, le Gouvernement demande fréquemment à la direction de Volkswagen France un point de situation à ce sujet. Au 1er septembre 2017, plus de 53 % des véhicules concernés sur les quatre marques du groupe ont fait l'objet de la mise à jour logicielle conformément à la solution validée par les autorités allemandes d'homologation, soit plus de 502 000 véhicules. Le Gouvernement a décidé de mobiliser 5 millions d'euros pour renforcer la surveillance du marché des véhicules et des pièces détachées en France dès 2018. Cette surveillance de marché permettra notamment de vérifier que les véhicules sont bien conformes à la norme Euro 5 à l'issue des modifications.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Delphine Batho](#)

**Circonscription :** Deux-Sèvres (2<sup>e</sup> circonscription) - Nouvelle Gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 1760

**Rubrique :** Automobiles

**Ministère interrogé :** [Transition écologique et solidaire](#)

**Ministère attributaire :** [Transition écologique et solidaire](#)

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [10 octobre 2017](#), page 4813

**Réponse publiée au JO le :** [7 novembre 2017](#), page 5445